



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2022-CFR-0018

Séance du 11 mars 2022

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Demandes de codirection de thèses

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres représentés : 9
Nombre de vote pour : 26
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur les demandes de codirection de thèses

Arras, le 29/04/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr



Avis sur les demandes co-directions de thèse						
Demandeur	Unité de recherche du demandeur	Docteurant-e concerné-e	Unité de recherche du docteurant	Directeur de thèse	Avis du directeur d'unité	Avis du directeur de l'école doctorale
PUSCA Rémus	LSEE, UR4025	Sara JAMMOUL	LSEE	Raphaël ROMARY	Favorable	Favorable
BOURAOUI Zied	CRIL CNRS UMR 8188	Hanane KTEICH	CRIL	Jean-François CONDOTTA	Favorable	Favorable